



Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris 2023

Fiche d'inscription de la commune de :

Adresse postale : Code Postal :

Tél : Fax :

Courriel :

Horaires d'ouverture :

Population (dernier recensement) : Canton :

Dates des manifestations et marchés entre mi-juin et fin-juillet :

Maire (Nom/Prénom/☎ Mobile) :

Elu en charge des Espaces Verts (Nom/Prénom) :

☎ Mobile :

Agent ou Responsable des espaces verts (Nom/Prénom) :

Fonction : ☎ Mobile :

La participation au concours départemental est gratuite

Vous pouvez consulter le règlement national sur les sites Internet : www.hautespyrenees.fr ou www.cnvfvf.com

Fiche d'inscription (2 pages) à adresser **avant le 31 mai 2023**, soit :

Par courrier à : Monsieur le Président du Conseil Départemental
Direction du Développement Local
rue Gaston Manent – CS71324
65013 TARBES Cedex 9

Par courriel : villages.fleuris@ha-py.fr

Fait à

Le Maire
Signature

Le

Les moyens :

- Budget 2023 / Achat de fleurs annuelles (fleurissement saisonnier) :
- Budget 2023 / Achat de végétaux pérennes (arbres, arbustes, vivaces, rosiers...) :
- Nombre d'agents dédiés aux espaces verts :
- Le personnel bénéficie-t-il de formations ? Oui Non

Si oui lesquelles :

- Participation des bénévoles ? Oui Non

La communication et l'animation :

- La commune organise-t-elle des événements sur le thème du fleurissement ? Oui Non

Si oui lesquels :

- La commune organise-t-elle un concours communal des Maisons Fleuries ? Oui Non

Motivations de l'équipe municipale pour participer au concours départemental :

.....
.....
.....
.....

Actions en terme d'animation et de promotion de la démarche d'embellissement (vers les services municipaux, la population, les touristes...) :

.....
.....
.....

Nouvelles plantations (arbres, arbustes, plantes grimpantes, pelouses, couvre-sols, fleurs saisonnières..) :

.....
.....
.....
.....

Actions en faveur de la biodiversité, des ressources naturelles :

.....
.....
.....

Nouveaux aménagements réalisés sur l'espace public :

.....
.....
.....
.....

Projets d'embellissement paysager :

.....
.....
.....
.....

Pendant l'accueil du jury en mairie, l'équipe municipale présentera le projet d'embellissement paysager de la commune. Le circuit de visite sera préparé en cohérence avec les critères du label.